FRC 4°3215q
Croc
FRC
25553

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR TALOT,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Sur le message du Directoire exécutif, concernant l'assassinat des ministres plénipotentiaires français à Rastadt.

Séance du 16 germinal an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Il étoit réservé à l'infame maison d'Autriche ce crime atroce, inconnu chez les nations civilisées, d'égorger les ministres de paix d'un peuple généreux, qui, au lieu de poursuivre des droits sanc-

THE NEWBERRY LIBRARY

tionnés par la victoire, s'étoit arrêté dans sa carrière pour présenter le paisible olivier, gage certain de sa modération !

Cette violation du droit des gens, cet outrage fait à la foi publique, ce sacrilége commis envers l'hospitalité, cette première vertu des humains, appellent sur la tête des coupables la plus terrible vengeance . . . . . Vengeance ! que ce cri retentisse de tous les points de la République. Vengeance ! L'Europe entière partagera notre indignation contre de vils assassins : j'en appelle à vous, hommes de tous les pays ; vous frémirez d'horreur en apprenant cette action épouvantable, et vous applaudirez à nos efforts.

Mais c'est sur-tout à vous que j'en appelle, braves guerriers français, fiers enfans de la liberté ! Vos yeux étincelans ressemblent à l'éclair qui précède la foudre ; vos armes s'agitent dans vos mains, et je lis sur vos fronts courroucés qu'il n'est plus pour vous de repos que vous n'ayez lavé dans le sang autrichien le crime affreux dont il se rendit coupable envers la France républicaine.

Oh ! mânes chéris de Bonnier, de Roberjeot, vous serez vengés, j'en atteste la valeur française ! Et toi, déplorable victime, qu'un destin moins cruel arracha tout sanglant des mains de tes bourreaux, ô Jean Debry, tu le seras également : tes amis, tes concitoyens, tes anciens collègues, touchés de tes malheurs, brûlent du desir de te voir hors de danger, pour te presser contre leur sein. Puisse ce témoignage éclatant de l'intérêt général apporter du moins quelque soulagement à tes souffrances !

Citoyens représentans, si nous avions vengé avec éclat l'outrage fait au brave et estimable général Bernadotte à Vienne, nous n'aurions pas à gémir sur les crimes nouveaux des assassins de l'Autriche. Nous devons nous accuser de n'avoir pas couru aux armes pour attaquer le trône impérial à cette époque fatale.

Une nation qui, par la forme de son gouvernement, par sa force, par ses victoires, s'est acquis le premier rang dans le système politique de l'Europe, ne devoit peut-être point courir les risques de le perdre par des négociations lentes et tortueuses, indignes d'un grand peuple rendu à la liberté : c'étoit le cercle de Popilius qu'il falloit tracer autour des ministres insidieux de l'Autriche. Eh ! ne nous le dissimulons pas, dans tous les temps le Français n'a bien su négocier

qu'avec le canon et la baïonnette. Nous n'eussions donc pas dû nous en tenir à une funeste modération ; nous devions alors forcer l'ennemi à recevoir la loi du vainqueur, et maintenant la paix, l'heureuse paix seroit le fruit de nos travaux. Mais du moins que l'expérience nous serve de leçon ; que nos fautes même soient utiles dorénavant à la République, et sur-tout ressouvenons-nous bien que tous les gouvernemens républicains ne se fondent que par des principes, des lois invariables, et ne se maintiennent que par la force des armes. Ce fut donc une grande aberration d'idées que celle de vouloir briser les nôtres avant d'avoir fixé notre législation, consolidé notre indépendance, notre liberté, et de penser que nous obtiendrions la paix dans un congrès où l'on remettoit en question ce qui déja avoit été tant de fois décidé au champ de la victoire.

Citoyens représentans, dans ce jour de calamité, l'intérêt de la République commande impérieusement des rapprochemens salutaires, des communications fraternelles, un élan sublime de l'opinion publique, un dévouement sans borne à la cause sacrée de la liberté : que tous les sentimens se confondent dans l'amour de la patrie..... Oh ! mais sur-tout bienveillance, considération pour les républicains ; qu'ils soient utilement et honorablement employés : ils aiment la constitution de l'an trois et le gouvernement qu'elle a fondé, et ils les soutiendront au prix de ce qu'ils ont de plus cher. Elevons un temple à la concorde, et faisons disparoître de notre vocabulaire ces dénominations odieuses de *terroristes*, de *jacobins*, d'*anarchistes*, qui jusqu'ici, n'ont servi qu'à nourrir des craintes, entretenir des divisions, et à déchirer le sein de la patrie, en faisant verser le sang républicain : oublions-les ; et que la jeunesse française, cessant de les entendre répéter, les efface à jamais de sa mémoire.

C'est dans ce moment de calamité publique, ô jeunesse républicaine ! précieuse espérance de la patrie, que ton cœur ne doit s'ouvrir qu'à des sentimens généreux. N'écoute que ta valeur, cours te ranger à côté de ces braves soldats de la liberté, et venge l'honneur national et l'humanité outragés. Souviens-toi que tes ancêtres, ces fiers et belliqueux Gaulois, portèrent leurs armes vengeresses jusqu'au pied du capitole, sous le commandement de l'intrépide Brennus, parce que des ambassadeurs romains avoient osé insulter les ma-

556

gistrats du peuple gaulois, et qu'ici ce sont des envoyés de paix, des ministres publics de la grande nation, qui ont été assassinés par les ordres et par les satellites d'un tyran ! — Braves Français, nous ne reçûmes la vie que pour en jouir un instant ; sachons l'honorer et la rendre utile à la patrie. Eh ! peut-on mieux remplir ce double objet qu'en mourant au champ d'honneur et pour venger un crime aussi atroce que celui qui vous est dénoncé par le message du Directoire exécutif ?

Je demande qu'il soit fait une proclamation par le Corps législatif au Peuple français, pour lui annoncer cet horrible attentat et le rappeler au sentiment de ses forces et de son énergie, et pour lui inspirer la vengeance éclatante qu'il doit tirer d'un crime aussi inoui.

J'appuie les propositions qui viennent d'être faites en faveur des familles de nos ministres plénipotentiaires, et des personnes qui leur étoient attachées au moment de l'événement funeste que nous déplorons.

J'appuie aussi la propoposition d'une fête funéraire, et l'impression et l'envoi du message du Directoire exécutif et de la lettre du ministre Jean Debry.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.